

SKI-ALPINISME

Evolutions des règlements fédéraux pour la saison 2023-2024

Comex novembre 2023

NB : la numérotation utilisée en première colonne est destinée à se repérer dans ce document de synthèse uniquement, elle n'est pas liée à la numérotation utilisée dans les textes officiels.

REGLES DU JEU

Mise à jour suivant les évolutions ISMF

100	Dénivelée Sprint 50 à 80 m, 3 à 3'30 pour le vainqueur 70m maximum, 2'30 à 3'30 pour le vainqueur
101	Dénivelée Individuelle classique 1600-1900-1300 -1700 m pour les seniors hommes Senior Dames et U20H : 1200-1700m 1150 -1500 m U20 Dames : 800 à 1200 m U18 et U20 dames 800 à 1000 m
102	Dénomination - uniformisation. En sprint, les "quarts de finales" sont remplacée par le mot "Série". Uniformisation : "Participant", "athlètes", "coureur", "compétiteur", "skieur" sont remplacés par le mot "athlète".
103	Relais Mixte Composition des relais : 1 homme et une femme. Relais Senior : Toute catégorie Relais Jeunes : U16 à U20.
104	Course par équipe <i>Colonne Remarque, ajout de :</i> Dénivelée maximale par jour. Le championnat de France peut se dérouler sur 1 ou 2 jours.
105	Spécificités des courses de sprint - Résultats <i>Ajout :</i> En cas d'ex-aequo (même place, même temps), les athlètes sont départagés par leur place puis leur temps réalisés lors de la phase précédente. En cas d'ex-aequo au niveau de la qualification, les athlètes sont départagés selon leur numéro de dossard (attribué en fonction de leur classement national).
106	Sprint - Déroulement des qualifications. Départ L'heure de départ de chaque coureur est affichée. Il est nécessaire obligatoire de se présenter au départ 1 3 minutes avant son heure de passage. Le délai de présentation dans la zone de départ est ramené à 3 minutes pour les quart de finale, demi-finale et finales.

	<p>Tout athlète non présent au terme de ce délai de présentation pourra être disqualifié (DNS) selon décision du Jury.</p>
107	<p><u>4.2.1.2 Procédure de départ</u></p> <p>En cas de faux départ (départ volé), les compétiteurs ne sont pas arrêtés. Une pénalité sera appliquée à aux athlète(s) à l'origine du faux départ.</p>
108	<p><u>4.4.13 - Relais Mixte – Equipe rattrapée</u></p> <p>Le jury peut décider de réduire les risques de collision ou de gêne en neutralisant les équipes qui se font rattraper.</p> <p>Est considérée comme équipe rattrapée (Overlapped) une équipe qui ne dispose plus d'aucune plateforme de changement libre entre elle-même et le leader de la course. Une équipe rattrapée sera stoppée et mise à l'écart du circuit par le Jury, là où elle se trouve.</p> <p>La ou les équipes rattrapée (IRM : LAP) seront classées en fin de classement. Si plusieurs équipes sont concernées leur classement dépendra de leur position relative au moment de leur arrêt.</p> <p>Dans ce cas les modalités de mise en œuvre seront présentées lors du briefing de course. La/les équipe(s) neutralisé(es) pour overlap seront classées en fin de classement. Si plusieurs équipes sont concernées leur classement dépendra de leur position relative au moment de leur arrêt.</p>
109	<p><u>4.2.2.3 Comportement pendant la course</u></p> <p><u>6 Zone de Transition</u></p> <p>Les compétiteurs dans la zone de transition doivent réaliser toutes les manipulations de transition requises pour le changement de mode de déplacement, entre les lignes d'entrée et de sortie de la zone.</p> <p>Pendant les manipulations de transition, les skis ne peuvent pas toucher ou dépasser les lignes d'entrée ou de sortie de la zone. Les manipulations de transition ne peuvent pas être réalisées à l'extérieur de la zone, à l'exception du verrouillage arrière de la fixation qui peut être réalisé n'importe où.</p> <p>Les compétiteurs doivent rester à la même place du début à la fin des manipulations de transition.</p> <p>Avant de commencer les manipulations de transition, les bâtons de ski doivent être posés sur la neige ou au sol, à proximité et parallèlement au compétiteur. Les bâtons ne peuvent être repris en main pendant que le compétiteur réalise sa manipulation de transition.</p> <p>Si le compétiteur doit bouger ses bâtons pendant la manipulation (pour les ramener près de lui par exemple) il doit interrompre sa manipulation pour pouvoir bouger les bâtons. Il peut ensuite reprendre sa manipulation une fois les bâtons remis au sol.</p> <p>Cela s'applique lorsque le compétiteur met ou enlève ses peaux ou ses crampons, range ou sort les peaux ou les crampons, met ou retire les skis du sac à dos.</p> <p>Une zone de transition est marquée par une ligne d'entrée et une ligne de sortie, de préférence de couleur bleue. Si un autre type de marquage est utilisé il doit être indiqué au briefing de course.</p> <p>Les athlètes doivent réaliser l'intégralité de la manipulation de transition dans la zone, Seuls l'attache ou le détachement des dragonnes ainsi l'actionnement du blocage arrière de la fixation peut être réaliser en dehors de la zone de transition.</p>

	<p>Les lignes d'entrée et de sortie font partie de la zone de transition. Pendant la réalisation de la manipulation, une pénalité sera appliquée si un ski ou une partie de l'athlète touche la neige à tout endroit en dehors de la zone de transition.</p> <p>L'athlète doit rester à la même place entre le début et la fin de sa manipulation.</p> <p>Avant de commencer la manipulation de transition, les bâtons de ski doivent être posés sur la neige ou le sol, à proximité de l'athlète. L'athlète peut commencer sa manipulation de transition quand ses mains sont libres des bâtons. Il n'est pas permis de lancer les bâtons avant de s'être arrêté.</p> <p>Les bâtons ne peuvent pas être repris pendant que l'athlète réalise sa manipulation de transition et reste dans la zone de transition jusqu'à la fin de la manipulation. L'athlète doit prendre ses bâtons avant de quitter la zone de transition. L'athlète est considéré en dehors de la zone de transition quand ses skis sont complètement en dehors de la ligne de sortie. Si l'athlète doit bouger ses bâtons durant la manipulation (pour les ramener vers lui par exemple) il doit arrêter sa manipulation et bouger ses bâtons. Arrêter sa manipulation signifie ne plus rien avoir dans les mains excepté le/les bâtons. L'athlète ne peut pas continuer la manipulation avant d'avoir reposé le/les bâtons au sol. Cela s'applique quand l'athlète retire/pose/range/sort les peaux ou les crampons, met ou retire les skis du sac à dos et ouvre ou ferme la fermeture de la combinaison.</p> <p>L'athlète doit prendre ses bâtons à la fin de sa manipulation de transition. Si inopportunistement un autre athlète interfère avec ses bâtons ou si un bâton est cassé, l'athlète peut continuer sans l'un des/les bâtons.</p> <p>Situation particulière : A cause de la rapidité d'exécution de la manipulation, il est possible qu'un athlète fasse une erreur comme ne pas fixer correctement sa fixation avant, fermer une chaussure, perdre une peau etc. L'athlète doit corriger cela et finir correctement sa manipulation pour continuer la course. Si cette erreur est détectée dans la zone de transition l'athlète doit poser ses bâtons au sol avant de commencer la nouvelle partie de manipulation.</p>				
110	<p><u>4.2.2.3 Comportement pendant la course</u> <u>12 Assistance extérieure</u> aucune assistance extérieure n'est autorisée sauf : [...]] Les coureurs doivent cependant porter assistance aux coureurs en détresse ou en danger. Le jury prendra en compte le temps passé à porter assistance le classement lors du dernier classement intermédiaire ou à la dernière zone de transition si ils sont plus favorables que la position finale.</p>				
111	<p><u>4.3.3 Sprint - Déroulement des phases finales – Quart de finales</u> <u>Tableau de composition des quarts de finale</u></p> <table border="1" data-bbox="296 1899 1375 2018"> <tr> <td data-bbox="296 1899 804 1980"></td> <td data-bbox="804 1899 1375 1980"><i>En fonction de la place obtenue à la qualification</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="296 1980 804 2018"><i>Quart de finale 1</i></td> <td data-bbox="804 1980 1375 2018">1, 6, 11, 16, 21, 26</td> </tr> </table>		<i>En fonction de la place obtenue à la qualification</i>	<i>Quart de finale 1</i>	1, 6, 11, 16, 21, 26
	<i>En fonction de la place obtenue à la qualification</i>				
<i>Quart de finale 1</i>	1, 6, 11, 16, 21, 26				

	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Quart de finale 2</td> <td>2, 7, 12, 17, 22, 27</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 3</td> <td>3, 8, 13, 18, 23, 28</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 4</td> <td>4, 9, 14, 19, 24, 29</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 5</td> <td>5, 10, 15, 20, 25, 30</td> </tr> </tbody> </table>	Quart de finale 2	2, 7, 12, 17, 22, 27	Quart de finale 3	3, 8, 13, 18, 23, 28	Quart de finale 4	4, 9, 14, 19, 24, 29	Quart de finale 5	5, 10, 15, 20, 25, 30				
Quart de finale 2	2, 7, 12, 17, 22, 27												
Quart de finale 3	3, 8, 13, 18, 23, 28												
Quart de finale 4	4, 9, 14, 19, 24, 29												
Quart de finale 5	5, 10, 15, 20, 25, 30												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>En fonction de la place obtenue à la qualification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Quart de finale 1</td> <td>1, 10, 11, 20, 21, 30</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 2</td> <td>4, 7, 14, 17, 24, 27</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 3</td> <td>5, 6, 15, 16, 25, 26</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 4</td> <td>2, 9, 12, 19, 22, 29</td> </tr> <tr> <td>Quart de finale 5</td> <td>3, 8, 13, 18, 23, 28</td> </tr> </tbody> </table>		En fonction de la place obtenue à la qualification	Quart de finale 1	1, 10, 11, 20, 21, 30	Quart de finale 2	4, 7, 14, 17, 24, 27	Quart de finale 3	5, 6, 15, 16, 25, 26	Quart de finale 4	2, 9, 12, 19, 22, 29	Quart de finale 5	3, 8, 13, 18, 23, 28
	En fonction de la place obtenue à la qualification												
Quart de finale 1	1, 10, 11, 20, 21, 30												
Quart de finale 2	4, 7, 14, 17, 24, 27												
Quart de finale 3	5, 6, 15, 16, 25, 26												
Quart de finale 4	2, 9, 12, 19, 22, 29												
Quart de finale 5	3, 8, 13, 18, 23, 28												
112	<p><u>4.3.4 Sprint - Déroulement des phases finales – Demies finales</u> Les deux premiers de chaque quart de final sont directement qualifiés pour les demies finales. Deux lucky looser sont également qualifiés. Si seuls 4 quarts de finale sont organisés, les 3 premiers de chaque série sont qualifiés directement, sans Lucky Looser.</p>												
	<p><u>4.3.4 Sprint - Déroulement des phases finales – Demies finales</u> Ajout : Composition de la finale : Les 2 meilleurs athlètes de chaque demie-finales ainsi que les 2 meilleurs temps des 3èmes et 4èmes places des demie-finales (2 lucky losers) En cas de limite technique par le chronométrage, le jury peut annoncer lors du briefing de course que la composition de la finale se fait par la qualification directe des 3 premiers des demie-finales.</p>												
113	<p><u>Pénalités</u> Pour les épreuves courtes, la pénalité de 20 secondes est ramenée à 15 secondes.</p>												
114	<p><u>Pénalités B5</u> Équipement manquant ou non conforme pour les matériels suivants : Vêtement (pour chaque item manquant), couverture de survie, gants, gants non portés pendant la course, lunettes si requises, sac à dos, bonnet ou bandeau si requis, sifflet, peaux de phoque, pièce d'identité ou licence. Vêtement en manche courte (sauf en vertical race si les manches courtes sont autorisées par le Jury). Pour les courses par Equipe ou Individuelle : Bâton(s), crampon(s) ou ski(s) manquant(s). Pénalité pour chaque item manquant. Cette pénalité ne concerne pas les équipements cassés durant la course. Le compétiteur doit prouver que le matériel est cassé. Tout bâton abandonné en course doit être soit cassé, soit obstrué par une influence extérieure.</p>												
115	<p><u>Pénalités B6</u> DVA non fonctionnel sur la ligne d'arrivée (mais en position de marche), batterie se vidant pendant la course, DVA éteint avant le contrôle.</p>												
116	<p><u>Pénalités C19</u> Recevoir une aide extérieure (sauf ski dans la zone autorisée par le Jury, bâtons à tous endroits)</p>												
117	<p><u>Pénalités C24</u> Ajout</p>												

	En cas d'abandon ou DNS, athlète n'informant pas l'organisation : L'athlète partira en dernière position lors de la prochaine compétition de niveau équivalent.
118	<u>Pénalités C25</u> Ajout Le cas échéant, un athlète non présent au moment de choisir sa série lors d'un sprint sera positionné aléatoirement dans la/les places restantes. (ISMF : DSQ).

MATERIEL OBLIGATOIRE

3.1.1 Mise à jour adaptée aux courses nationales après l'évolution ISMF

120	Ancien texte	Nouveau texte
	<p>Fixations</p> <p>Permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente. Elles peuvent être équipée, ou non, d'une lanière de sécurité.</p> <p>Le système de fixation doit avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal (Les chaussures sont complètement séparées des skis). Le déclenchement latéral (partie avant) doit pouvoir être verrouillable manuellement (sans usage d'outils). Si une fixation est certifiée TÜV, le mécanisme de verrouillage n'est pas nécessaire.</p> <p>L'utilisation de freins de ski est recommandée et sera obligatoire pour la saison 2023-2024 (dès 2021-2022 pour les compétitions ISMF).</p> <p>Frein de ski : Dispositif de freinage pour le ski-alpinisme qui est conçu pour ralentir un ski en cas de perte du ski ou de l'ouverture de la fixation.</p> <p>Chaussures et fixations doivent être montées selon les instructions données par le fabricant pour donner la garantie optimale du système de sécurité et une bonne protection de la fixation et de la structure du ski.</p> <p>Les fixations mixtes (partie avant d'un fabricant et partie arrière d'un autre fabricant) ne sont pas autorisées.</p> <p>Poids Minimum ski+fixation Hommes : 750 grammes</p>	<p>Fixations</p> <p>Permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente. Elles peuvent être équipée, ou non, d'une lanière de sécurité.</p> <p>Le système de fixation doit avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal (Les chaussures sont complètement séparées des skis). Le déclenchement latéral (partie avant) doit pouvoir être verrouillable manuellement (sans usage d'outils). Si une fixation est certifiée TÜV, le mécanisme de verrouillage n'est pas nécessaire.</p> <p>L'utilisation de freins de ski est obligatoire.</p> <p>Frein de ski : Dispositif de freinage pour le ski-alpinisme qui est conçu pour ralentir un ski en cas de perte du ski ou de l'ouverture de la fixation.</p> <p>Chaussures et fixations doivent être montées selon les instructions données par le fabricant pour donner la garantie optimale du système de sécurité et une bonne protection de la fixation et de la structure du ski.</p> <p>Les fixations mixtes (partie avant d'un fabricant et partie arrière d'un autre fabricant) ne sont pas autorisées.</p> <p>Poids Minimum ski+fixation Hommes : 780 grammes Dames : 730 grammes</p> <p>Tableau des Pénalités Ajout d'une ligne B1bis</p>

	<p>Dames : 700 grammes</p> <p>Le poids minimum par ski sera augmenté de 30 grammes en 2023-2024 avec l'obligation de frein de ski.</p>	<p>Stop ski non conforme :</p> <p>Courses Sprint et Relais : 1 minute de pénalité appliquée à chaque phase de la compétition.</p> <p>Autres types de courses : avertissement.</p>
--	--	---

SPRINT – PENALITES

4.3.7 Précision

130	<p>Ancien texte</p> <p><i>Pénalités</i></p> <p>Les règles générales s'appliquent au sprint avec un temps de pénalité adapté aux épreuves courtes (voir tableau de pénalités).</p> <p>La pénalité ne s'applique qu'au temps de Qualification. Pendant les Quarts Demies et finales, l'application d'une pénalité positionne automatiquement l'athlète en dernier position de sa série. Si plusieurs pénalités, ils sont départagés en fonction de leur ordre de passage sur la ligne d'arrivée.</p> <p>De plus, le refus de laisser passer un concurrent ayant rejoint le coureur en phase de qualification donne lieu à une pénalité de 1 minute.</p>	<p>Nouveau texte</p> <p><i>Pénalités</i></p> <p>Les règles générales s'appliquent au sprint avec un temps de pénalité adapté aux épreuves courtes (voir tableau de pénalités).</p> <p>Seul la phase de qualification donne lieu à une pénalisation consistant à une pénalité de temps (changement du temps de course). En quart, demie et finale, l'athlète pénalisé ne voit pas son temps de course modifié mais il se voit rétrogradé à la dernière position de sa série. Si plusieurs athlètes sont pénalisés, ils sont classés selon leur temps de courses dans les derniers de leur série.</p> <p>De plus, le refus de laisser passer un concurrent ayant rejoint le coureur en phase de qualification donne lieu à une pénalité de 1 minute.</p>
-----	---	--

REGLES D'ORGANISATION

6 - SECURITE

Mise à jour suivant ISMF

201	<p>Prise en compte de l'effet WindChill :</p> <p>Le vent augmente sensiblement la déperdition thermique du corps.</p>
-----	---

	<p>A -20°C, 20 km/h de vent équivalent à une température ressentie de -30°C. A ce niveau de froid, une gelure peut apparaître en 10 à 30 minutes sur une peau exposée au froid. Des mesures préventives d'adaptation doivent être prises lorsque la température ressentie est comprise entre -10°C et -20°C - 25°C. En cas d'exposition significative (plus de 10 minutes) à une température inférieure à -20°C - 25°C. ressentie, la course doit être annulée si l'exposition ne peut pas être diminuée.</p>
--	---

4.1.6.1 CARACTERISTIQUES DES EPREUVES DE SPRINT

Alignement ISMF

213	<p>Ancien texte Dénivelée : entre 50 et 80 mètres. [...]</p> <p>Portage (15 à 30 mètres de dénivelée). Au moins 3 traces sont réalisées et présentent des distances de parcours équivalentes (à 3% près)</p>	<p>Nouveau Texte Dénivelée : entre 50 et 70 mètres. [...]</p> <p>Portage (15 à 20 mètres de dénivelée). Au moins 3 traces sont réalisées et présentent des distances de parcours équivalentes.</p>
-----	--	--

4.1.6.5 CARACTERISTIQUES DES EPREUVES INDIVIDUELLES

Alignement ISMF

214	<p>Ancien texte Dénivelée par catégorie L'itinéraire doit comporter 3 montées minimum (2 montées minimum pour les U18, U16 et U14). La plus grande montée ne doit dépasser 50% du dénivelé positif total. - seniors et U23 homme : De 1600 m à 1900 m - seniors et U23 femme : De 1200 m à 1700 m (ISMF : 1300 à 1500 m) - U20 homme: De 1200 m à 1500 m (ISMF : 1300 à 1500 m) U20 femme et U18 : De 800 m à 1000 m - U16 homme et femme : De 600 m à 800 m - U14 : 400 m – 600 m.</p>	<p>Nouveau Texte Dénivelée par catégorie L'itinéraire doit comporter 3 montées minimum (2 montées minimum pour les U18, U16 et U14). La plus grande montée ne doit dépasser 50% du dénivelé positif total. - seniors et U23 homme : De 1300 m à 1700 m (ISMF : 1300 à 1600 m) - seniors et U23 femme + U20H : De 1150 m à 1500 m (ISMF : 1150 à 1400 m) - U20 Dames : 800 à 1200 m U20 femme et U18 : De 800 m à 1000 m - U16 homme et femme : De 600 m à 800 m - U14 : 400 m – 600 m.</p>
-----	---	--

REGLES DE PARTICIPATION ET D'ACCES

Mise à jour des catégories d'âge.

TABLEAU DES DROITS INSCRIPTION ET INDEMNITES

MISE A JOUR - Rémunération des professionnels.

401	<u>Rémunération/indemnité Technicien professionnel (nivologie, cordes fixes, secours</u> 200 à 300 360 € max/jour (coût total employeur)
402	<u>Indemnité des arbitres et président de Jury</u> <i>Justification : indemnité sur les jours de présence imposées par la FFME pour intégrer la préparation de la compétition. Indemnité identique pour arbitre et Président de jury.</i> Coupe de France : 60 € / jour de compétition pour VR et relais. 80 60 € / jour de compétition pour individuel, sprint et équipe Championnat de France : 80 € / jour de compétition pour VR et relais. 100 80 € / jour de compétition pour individuel, sprint et équipe
403	<u>Montant des droits de calendrier</u> <i>Justification : montée en charge des droits reversés à l'ISMF. Equilibre budgétaire.</i> Coupe du monde jeunes ISMF : 15 000 22 000 € Championnats d'Europe : 75 000 €

REGLES DE CLASSEMENT

Changement du mode de calcul du classement national.

Alignement sur la méthode par point de grille en fonction du niveau de la compétition.

Utilisation de la grille ISMF.

501	1. Généralités 1.1. Définitions Pénalité d'une compétition : c'est une valeur qui est attribuée à la course en fonction du plateau sportif présent. Points course : ce sont les points attribués aux coureurs en fonction de son résultat indépendamment de la pénalité de la course Performance : c'est la valeur en points attribuée au coureur ou à l'équipe à l'issue d'une course qui sera utilisée pour le calcul des classements nationaux. Point classement national : ce sont les points du coureur ou de l'équipe qui déterminent sa place au classement national 1.2. Compétitions retenues Entrent dans les classements nationaux les épreuves se déroulant sur le territoire national et à l'étranger qui répondent aux critères présentés aux paragraphes ci-dessous. Epreuves se déroulant sur le territoire national Les épreuves se déroulant sur le territoire national doivent :
-----	--

- Etre inscrites au calendrier FFME des compétitions officielles ;
- Avoir un nombre minimal de participants (3 hommes ou 3 femmes)
- Respecter les règlements fédéraux ;
- Se dérouler conformément à la demande d'inscription au calendrier (les officiels présents sont bien ceux déclarés, le niveau de compétition correspond etc...).
- Toute anomalie concernant les deux derniers critères entraîne un examen par le département compétition de la FFME.

Epreuves se déroulant à l'étranger

Les épreuves se déroulant en dehors du territoire national, dont le mode de sélection passe par une sélection nationale, sont prises en compte pour le classement national. Il s'agit des étapes de Coupe du Monde, des championnats d'Europe ou du Monde.

1.3. Les athlètes classés

Pour apparaître au classement national de sa catégorie, l'athlète doit :

- Etre titulaire d'une licence FFME valide pour la saison couverte par le classement
- Avoir participé, dans la saison, à une ou plus compétitions répondant aux critères précisés au paragraphe 2.1

1.4. Calculs de la performance d'un coureur/d'une équipe à l'issue d'une course

La performance d'un coureur ou d'une équipe à l'issue d'une course est la somme de la pénalité de l'épreuve et des points course du coureur ou de l'équipe.

Performance = Pénalité + Points course

La performance est exprimée par ordre décroissant

Calcul de la pénalité de la course

Rechercher les 5 meilleurs compétiteurs classés au classement national individuel de la saison précédente arrêtée le 30/6, parmi les 15 premiers licenciés FFME de l'épreuve.

Le calcul de la moyenne des points classement (N-1) des 5 meilleurs compétiteurs retenus détermine la pénalité :

$$P = (Pts1 + Pts2 + Pts3 + Pts4 + Pts 5)/5$$

Avec :

- o P = pénalité
- o Pts(1, 2, 3, 4, 5)=5 meilleurs points du classement N-1

Tout concurrent non classé au classement N-1 se verra attribuer une valeur égale au « points classement national » du dernier coureur de la catégorie correspondante et classé l'année N-1, arrondie à la dizaine supérieure.

La pénalité est exprimée de façon décroissante.

Particularité : la pénalité pour les championnats de France est valorisée à la fin de la saison. Elle est définie en prenant la meilleure pénalité de la saison arrondie à la valeur inférieure.

Calcul des points course du coureur ou de l'équipe.

Un algorithme permet de déterminer les points courses obtenus par un coureur ou une équipe en tenant compte de la place obtenue et du nombre de participants. La place du coureur retenue est la place réelle qu'il y ait ou non des étrangers.

La formule utilisée pour ce calcul est :

« =ARRONDI (((Place^2*4)/(Nb*LOG(Nb)/LOG(10)))+1-Coeff ;2) »

- Place réelle obtenue dans la compétition
- Nb : Nombre de participants à la compétition
- Coeff : Nombre valorisant la valeur des points course pour les 3 premières places (« 7 » pour la 1^{ère}, « 5 » pour la 2^{ème} et « 3 » pour la 3^{ème})

2. Réalisation des classements individuels

Les points classement sont déterminés par la moyenne des trois meilleures performances du coureur :

Points classement = (Perf1+Perf2+Perf3)/3

- Perf (1,2 et 3) = les 3 meilleurs performances du coureur

La recherche des trois meilleures performances du coureur est effectuée sur toutes les épreuves auxquelles il a participé, durant la saison.

Quand un concurrent n'a participé qu'à une ou deux épreuves, il lui est attribué une performance d'une valeur égale aux « points classement national » du dernier coureur de la catégorie correspondante classé l'année N-1 arrondie à la dizaine supérieure pour chaque course manquante.

Le classement est présenté par ordre décroissant des points classement.

Par sexe trois classements sont établis :

- U18
- U20
- Senior, ce classement regroupe les catégories U23, Sénior et Master

502

1. Classement national

Les compétitions prises en compte sont :

- L'ensemble des compétitions internationales ISMF
- Les championnats de France
- Les coupes de France (sans limite de nombre de course prise en compte)
- Les courses françaises additionnelles qui seront identifiées dans le calendrier national FFME

Pour chaque compétitions, chaque athlète gagne les points correspondants à sa place et au niveau de la compétition (grille de points ISMF WRK – World Ranking)

Le classement national est décliné de la manière suivante

- Un classement national par catégorie (à partir de la catégorie U18) prenant en compte toutes les compétitions concernées.
- 4 classements de spécialité : Sprint et relais, VR ; Individuelle, Longue distance (individuelle ou équipe)

503

1. Classement des clubs

Pour chaque club, on calcul la somme des points (classement national), obtenus par ses cinq meilleurs concurrents ET ses trois meilleures concurrentes. Si un club n'a pas au

<p>moins deux athlètes (hommes ou dames), il n'est pas classé.</p> <p>Si un club a au moins 2 athlètes classés, chaque concurrent manquant pour atteindre le nombre de huit sera remplacé par un nombre de points « N » qui est identique pour les hommes et les femmes.</p> <p>La valeur de « N » correspond aux points classement national du dernier coureur classé au classement national seniors hommes, arrondies à la dizaine supérieure.</p> <p>Si un club a au moins 2 athlètes classés, chaque concurrent manquant pour atteindre le nombre de huit sera remplacé par un nombre de points « X » pour les femmes et « Y » pour les hommes.</p> <p>La valeur de « X » correspond aux points classement national du dernier coureur classé au classement national seniors femmes, arrondies à la dizaine supérieure.</p> <p>La valeur de « Y » correspond aux points classement national du dernier coureur classé au classement national seniors hommes, arrondies à la dizaine supérieure.</p>
